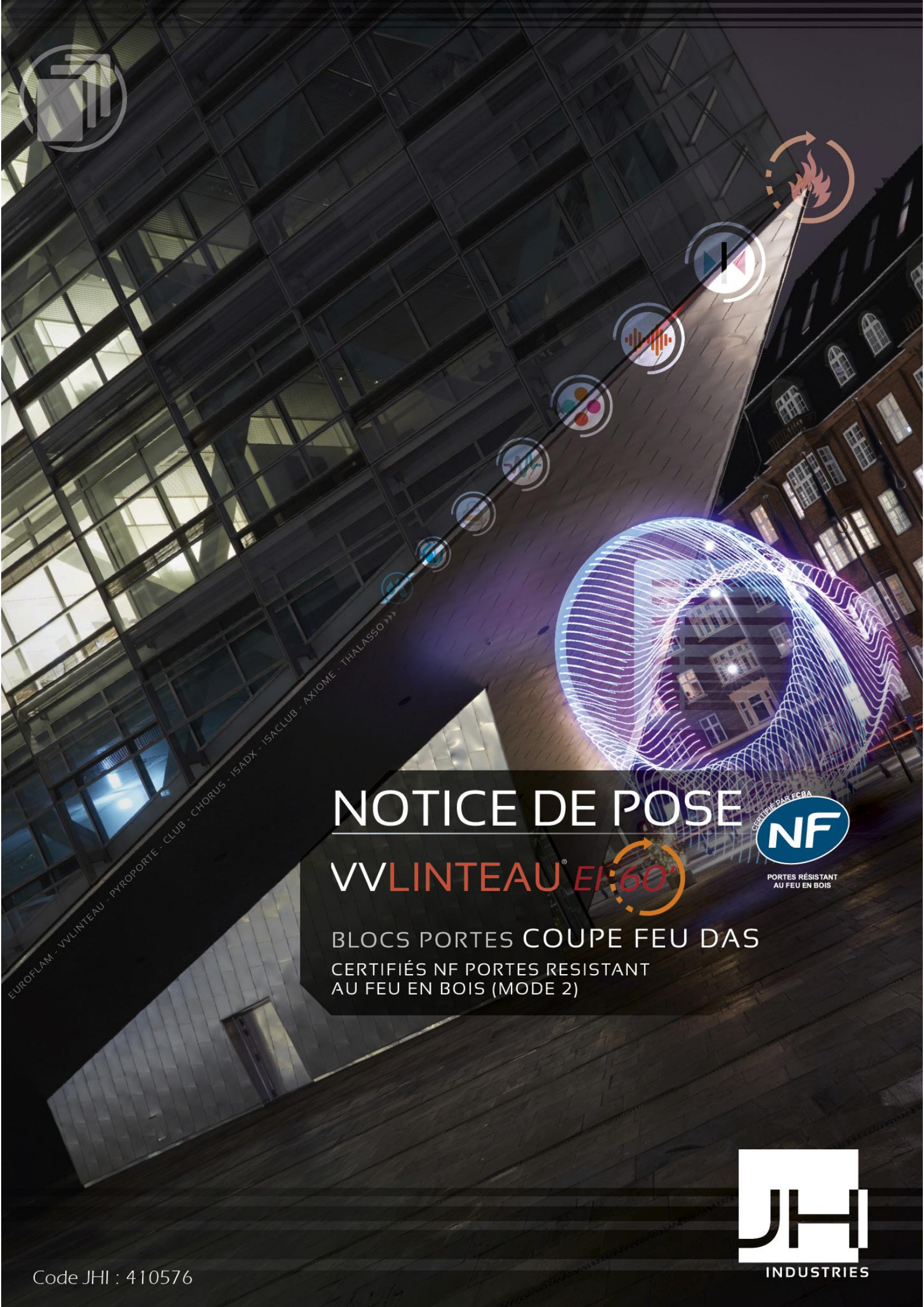




EUROFLAM - VVLINTEAU - PYROPORTE - CLUB - CHORUS - ISADX - ISACLUB - AXIOME - THALASSO

NOTICE DE POSE

VVLINTEAU® EI:60'



PORTES RÉSISTANT
AU FEU EN BOIS

BLOCS PORTES COUPE FEU DAS
CERTIFIÉS NF PORTES RÉSISTANT
AU FEU EN BOIS (MODE 2)



INDUSTRIES

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Table des matières

Table des matières.....	1
1. Principe du bloc-porte DAS (Dispositif Actionné de Sécurité).....	2
2. Recommandations.....	3
a. Equipements de sécurité adaptés à votre environnement.....	3
b. Consignes communes d'exécutions à respecter	3
c. Consignes de mise en œuvre spécifiques au DAS.....	3
d. Consignes d'implantation	4
3. Mise en œuvre de l'huissierie	4
4. Pose de la crapaudine.....	7
5. Mise en oeuvre du vantail.....	8
a. Rappel.....	8
b. Pose du vantail	8
c. Réglage des jeux de fonctionnement.....	9
d. Réglage de la vitesse de fermeture	9
6. Mise en place de l'asservissement (pour pivots non asservis).....	10
a. Pose du/des dispositif(s) de retenue électromagnétique déporté(s) (=ventouse(s) électromagnétique(s)).....	10
b. Réglage des contacts de position de sécurité (option)	11
7. Mise en place du boîtier de raccordement.....	12
8. Dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours.....	12
9. Tests et essais de fonctionnement selon NF S 61-937-2.....	13
10. Garanties	14
Annexe : Fiche de contrôle du Bloc-Porte.....	15

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Cette documentation s'adresse exclusivement à des menuisiers spécialistes bloc-porte.
Tous les travaux décrits dans cette notice sont à réaliser exclusivement par du personnel qualifié.

1. Principe du bloc-porte DAS (Dispositif Actionné de Sécurité)

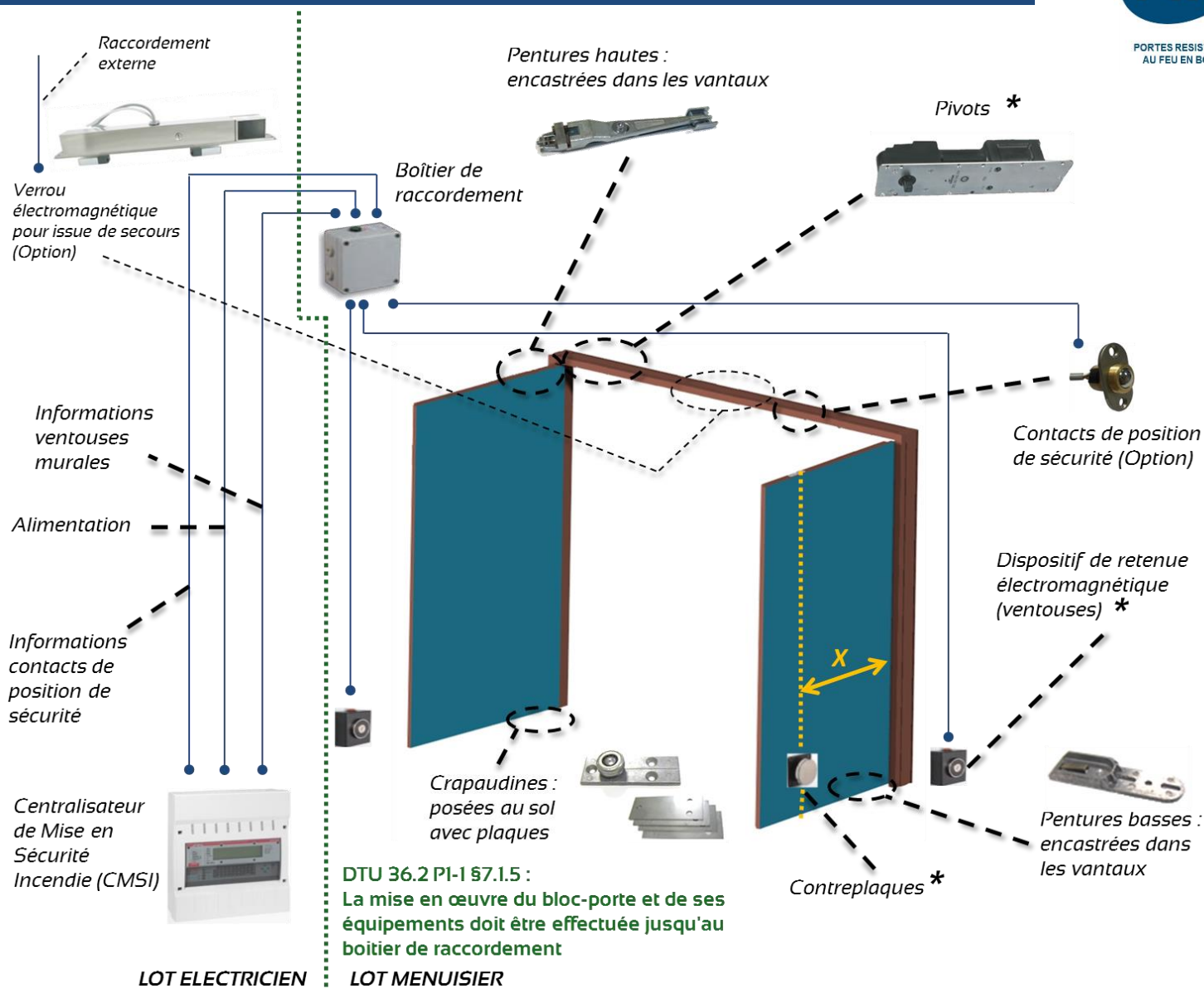


Figure 1 - Schéma de principe du bloc-porte DAS

X : Distance contreplaque / axe de rotation (voir [Tableau 7](#) en page 9)

* : Dépendant de la configuration (voir [Tableau 1](#))

Bloc porte	Equipements obligatoires
1 vantail	Pivot + Dispositif de retenue électromagnétique déporté
	Pivot asservi (avec dispositif de retenue électromagnétique intégré)
2 vantaux	Pivots + Dispositifs de retenue électromagnétiques déportés
	Pivots asservis (avec dispositifs de retenue électromagnétiques intégrés)

Tableau 1 - Types de configurations du bloc-porte DAS

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

2. Recommandations

a. Equipements de sécurité adaptés à votre environnement

■ Chaussures de sécurité  Gants  Attention au port de charges lourdes 

b. Consignes communes d'exécutions à respecter

Conformément aux préconisations stipulées dans la norme NF DTU 36.2 (menuiseries intérieures en bois) :

- Transports et manutentions : protection contre les chocs
- Réception des produits : conformités par rapport aux Documents Particuliers du Marché (DPM) et aux taux d'humidités des bois
- Stockage sur chantier : protection contre intempéries et projections quelconques, si possible stockage de courte durée (si > 1 mois : stockage en local spécifique) et empilage pour non-déformation
- Conditions préalables requises pour l'exécution des travaux : travaux de gros œuvre et de cloisonnement intérieur suffisamment avancés, locaux hors d'eau et hors d'air
- Acceptation de la paroi support : tolérances d'aplomb, d'équerrage et de niveaux suivant les NF DTU concernés

c. Consignes de mise en œuvre spécifiques au DAS

La norme NF S 61-932 indique que les lignes de télécommande par émission de courant ainsi que les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câbles de la catégorie CRI (au sens de la norme NF C 32-070), soit en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070) placés dans des cheminements techniques protégés. Toutefois, elles peuvent être réalisées en câbles de la catégorie C2 et sans protection contre l'incendie dès qu'elles pénètrent dans la zone de mise en sécurité (ZS) correspondant aux DAS qu'elles desservent.

Les lignes de télécommande par rupture de courant doivent être réalisées, au minimum, en câbles de la catégorie C2 (au sens de la norme NF C 32-070).

Catégorie de câble	Comportement
C3	Non classé au feu
C2	Non propagateur de la flamme
C1	Non propagateur de l'incendie
CRI	Résistant au feu

Tableau 2 - Comportement des câbles suivant leurs catégories

La norme NF S 61-937-2 impose une longueur des liaisons entre le bornier principal et le bornier de connexion des composants inférieure à 6 mètres. Elle indique également que ces liaisons doivent bénéficier d'une protection mécanique sous conduit rigide continu de degré minimum IK07 = matériel protégé contre une énergie d'impact de 2 Joules (équivalence ci-contre).

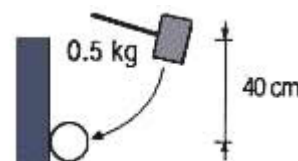


Figure 2 - Equivalence câble de degré IK07

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Les quincailleries destinées aux blocs-portes de mode 2 doivent respecter les normes suivantes :

- **NF EN 1154** : Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de fermeture de porte avec amortissement - Prescriptions et méthode d'essai.
- **NF EN 1155** : Quincaillerie pour le bâtiment - Dispositifs de retenue électromagnétique pour portes battantes - Prescriptions et méthodes d'essai.

Rappel : si un changement de composant du D.A.S. intervient, l'installation devient non-conforme.

d. Consignes d'implantation

- La réglementation incendie impose, que toutes les portes soient disposées de manière à ne former aucune saillie dans les dégagements (CO 45 Manœuvre des portes §3).
- L'ouverture des portes, aussi bien dans un sens que dans l'autre, doit respecter une amplitude maximale (voir 6.a).
- Les poseurs doivent prendre les dispositions nécessaires, en considérant la nature du bâtiment et des conditions d'utilisation, pour installer des dispositifs d'arrêt de vantaux (butées) pour les deux sens d'ouverture.

3. Mise en œuvre de l'huissierie

 **Le bloc-porte VV LINTEAU peut être mis en œuvre dans les parois supports suivantes :**

- Paroi rigide à forte densité : Mur en blocs de béton, en maçonnerie ou en béton homogène ayant une masse volumique globale $\geq 850\text{kg/m}^3$ et une épaisseur appropriée à la résistance au feu souhaitée.
- Paroi rigide à faible densité : Mur en blocs de béton, en béton cellulaire ayant une masse volumique globale de $650 \pm 200 \text{ kg/m}^3$ et une épaisseur appropriée à la résistance au feu souhaitée.
- Paroi flexible : Support flexible : Cloison légère en plaques de plâtre à ossature en acier, définie en éléments constitutifs et montage approprié à la résistance au feu souhaitée.

La pose de l'huissierie se fait en respectant les jeux de fonctionnement disponibles en partie 5.c.
Le tableau suivant relie le DTU à respecter suivant le type de paroi support présent sur chantier :

Paroi	Dénominations	Normes
Rigide à forte densité	Béton banché	NF DTU 23.1 et NF DTU 21
	Béton cellulaire	NF DTU 20.13 et NF DTU 20.1
Rigide à faible densité	Blocs béton	NF DTU 20.13 et NF DTU 20.1
	Plaques de plâtre	NF DTU 25.41
Flexible		

Tableau 3 - Informations suivant le type de paroi

1. Cadrage

Assembler les montants et la traverse au moyen des vis TF **Ø6 x 100mm** fournies (huissierie montants bois) ou des vis tôle **Ø6 x 80mm** fournies (huissierie mixte : montants métalliques)

Veiller à positionner les montants en alignement à la traverse (*Figure 3*)

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

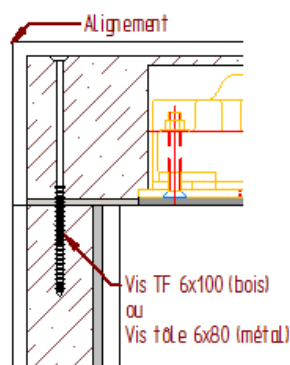


Figure 3 - Jonction traverse/montants

2. Pose de l'huisserie

A l'avancement sur paroi solide :

- Vérifier le niveau du sol.
- Contrôler le talon de l'huisserie, caler sous les pieds ou recouper le talon afin de respecter le trait de niveau de 1m.
- Fixer le premier montant à l'aide de 3 pattes de scellements (non fournies) réparties uniformément sur sa hauteur en prenant soin de régler l'aplomb dans les 2 sens.
- Fixer le second montant à l'aide de 3 pattes de scellements (non fournies) réparties uniformément sur sa hauteur en prenant soin de régler l'aplomb dans les 2 sens et en vérifiant le niveau de la traverse.
- Dans le cas d'un bloc-porte 1 vantail de largeur inférieure ou égale à 930mm, aucune fixation n'est nécessaire pour la traverse. Pour un/des ouvrant(s) de largeur totale supérieure à 930mm fixer 1 patte de scellement (non fournie) au milieu de la traverse, à partir d'ouvrants de largeur totale supérieure à 1930mm, fixer 2 pattes de scellements (non fournies) uniformément réparties sur la longueur de la traverse.
- La largeur de passage contrôlée aux pieds de l'huisserie doit être strictement identique à celle contrôlée au niveau de la traverse.
- Veiller à bien respecter la cote de hauteur de passage :
hauteur de passage = hauteur de porte + 10 mm de jeu

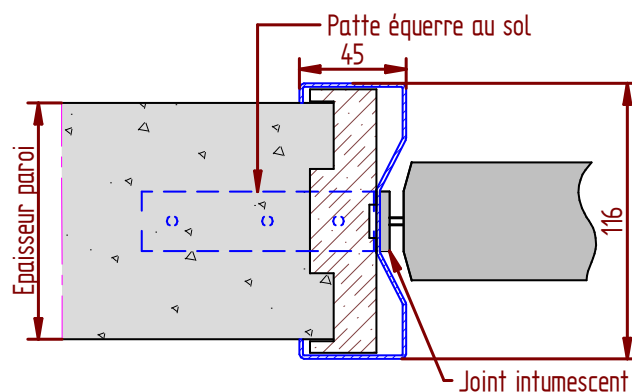
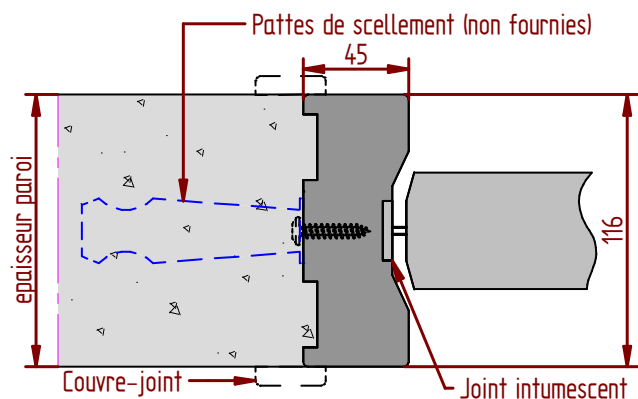
A l'avancement sur paroi flexible :

- Poser l'huisserie conformément au DTU 25.41 en la fixant à l'aide de vis pour plaques de plâtre Ø3.5 x 25 mm (vis autoperceuses Ø3.5 x 25 mm pour les montants métalliques)

Huisseries bois

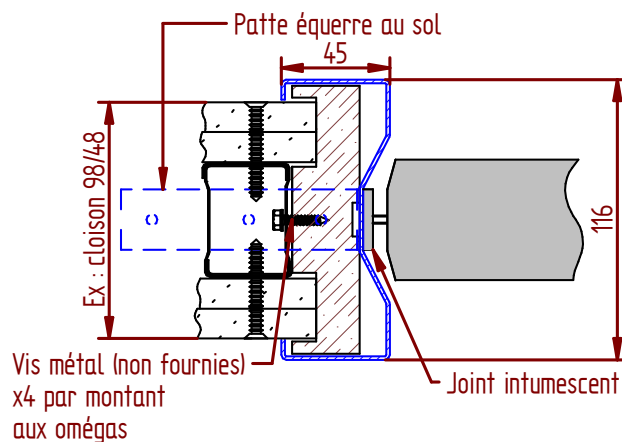
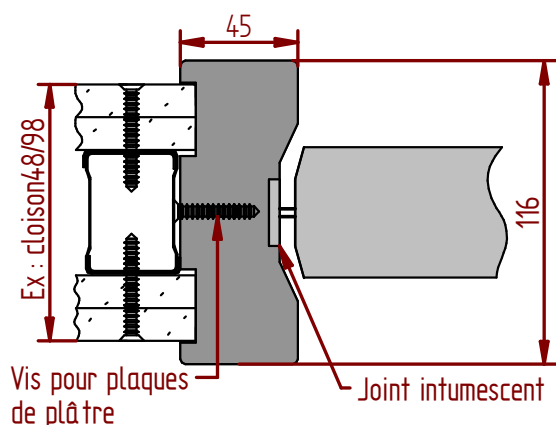
Huisseries Mixtes

Exemples d'huisseries sur paroi rigide



NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Exemples d'huisseries sur paroi flexible



Rappel : le NF DTU 25.41 prévoit des montages spécifiques en fonction du poids du vantail. Les vantaux sont donc classés en 3 catégories

Les 2 schémas précédents présentent des montants d'ossatures boxés (emboitement de 2 montants), ce montage dépend du poids et de la largeur du bloc-porte suivant le tableau ci-dessous : (1daN = 1.02 kg et la masse surfacique d'un bloc-porte VV LINTEAU EI60 = 37 kg/m² : montants d'ossatures obligatoirement boxés).

Catégorie	Poids	Fixation minimale	Dispositions particulières
Légère	$P < 50 \text{ daN}$	$M < 20 \text{ daN.m}$	
Lourde	$50 \text{ daN} \leq P < 90 \text{ daN}$	$20 \text{ daN} \leq M < 50 \text{ daN}$	Montants d'ossatures renforcés par un rail emboîté sur toute la hauteur
			Montants d'ossatures standards boxés
Très lourde	$P \geq 90 \text{ daN}$	$M \geq 50 \text{ daN}$	Ossature support spécifique hors lot cloison

Tableau 4 - Dispositions à respecter suivant le poids du bloc-porte

Après achèvement :

Il est également possible de poser l'huissérie sur paroi rigide après-achèvement de la cloison en tunnel ou avec précadre bois. Pour ce dernier cas il doit être composé de deux montants et d'une traverse en bois exotique rouge de masse volumique minimale = 690kg.m⁻³ et de section hors tout = 116 x 30mm. Il doit être également équipé de 8 pattes de scellement (3 par montants et 2 en traverse haute).

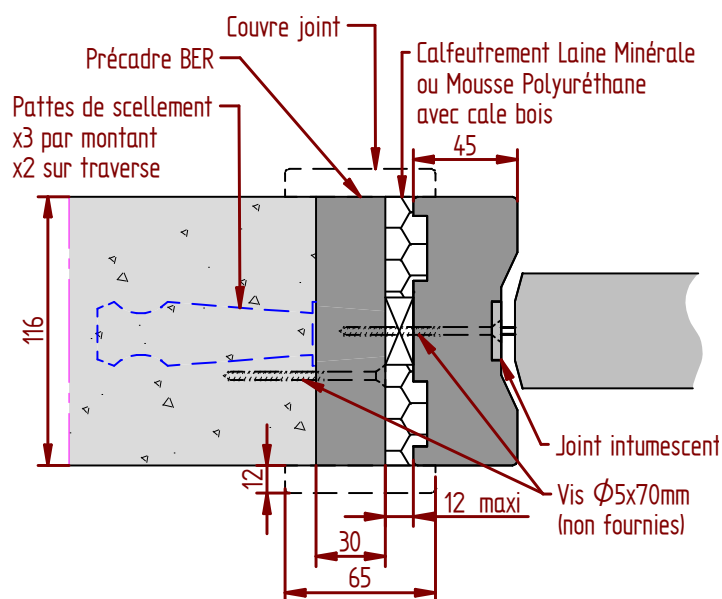
- Réaliser un calage de 12mm max entre l'huissérie et le précadre par cales en bois.
- Vérifier le niveau du sol.
- Contrôler le talon de l'huissérie, caler sous les pieds ou recouper le talon afin de respecter le trait de niveau de 1m.
- Fixer le premier montant en prenant soin de régler l'aplomb dans les 2 sens. La fixation se fait au travers des cales par vis de Ø5 x 70mm (non fournies) réparties au pas de 500mm maximum.
- Fixer le second montant en prenant soin de régler l'aplomb dans les 2 sens et en vérifiant le niveau de la traverse. La fixation se fait au travers des cales par vis de Ø5 x 70mm (non fournies) réparties au pas de 500mm maximum.

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

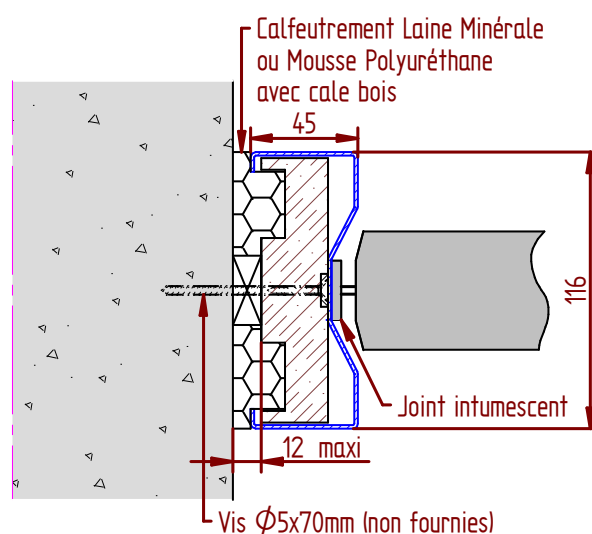
- La largeur de passage contrôlée aux pieds de l'huissérie doit être strictement identique à celle contrôlée au niveau de la traverse.
- Veiller à bien respecter la cote de hauteur de passage :
hauteur de passage = hauteur de porte + 10 mm de jeu
- Le jeu restant doit être calfeutré par de la laine minérale ou de la mousse expansive coupe-feu comme nous le montre les schémas suivants :

Exemples d'huisséries sur paroi rigide

Avec précadre bois (ex avec huisserie bois)



En tunnel (ex avec huisserie mixte)



Joint intumescent (Palusol 25x4 à 2 lèvres) :

Pour tous types d'huisséries, coller le joint intumescent fourni, dans l'axe de chaque montant.

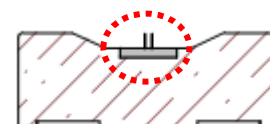


Figure 4 - Huisserie bois avec joint intumescent

4. Pose de la crapaudine

- Positionner la crapaudine en butée contre l'huissérie
- Si besoin d'ajustement du jeu en hauteur : caler sous la crapaudine les plaques de compensations fournies (1 plaque = 1mm d'épaisseur)
- Visser la crapaudine au sol suivant les trous prévus à cet effet
- Disposer le roulement à bille sur l'emplacement de la bille

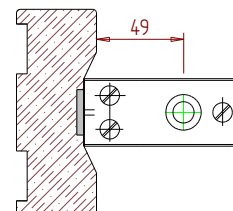


Figure 5 - Crapaudine

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

5. Mise en oeuvre du vantail

a. Rappel

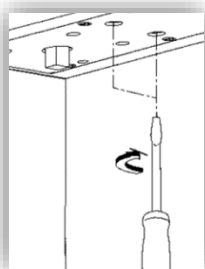
Pour les VV Linteau asservis (AEM), veiller à ce que votre largeur de vantail corresponde à la force de pivot convenu suivant le [Tableau 5](#).

Pivot	Largeur du vantail (en mm)	Force de pivot	Couleur de l'extrémité de l'axe du pivot
GRL 100	≤ 930	3*	
	> 930	4*	
GRL 200 EMS-3	≤ 930	3 fixe	Rouge
GRL 200 EMS-4	> 930	4 fixe	Jaune

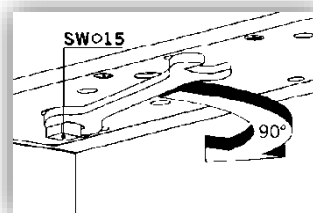
Tableau 5 - Force et couleur de pivot suivant largeur du vantail

* : Le passage de force 3 à 4 se réalise en tournant l'axe du pivot 4 tours.

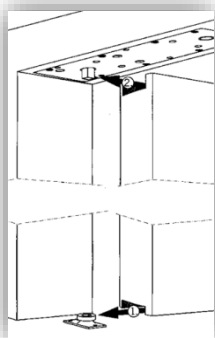
b. Pose du vantail



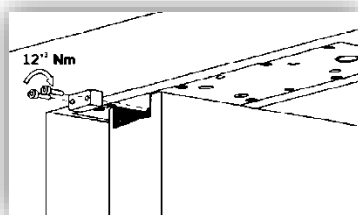
Serrer les vis de réglage des vitesses de fermeture afin de bloquer le mouvement d'huile dans le mécanisme.



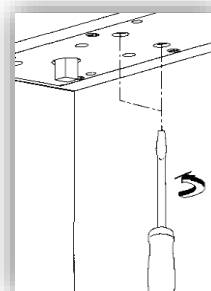
Pivoter de 90° l'axe du pivot à l'aide d'une clé, l'axe reste dans sa position puisque l'huile ne circule plus.



Engonder le vantail en débutant par la partie basse liée à la crapaudine.



Visser la cale de blocage à l'aide des 2 vis 6 pans creux fournies.



Desserrer les vis de réglage des vitesses de fermeture, le vantail revient à sa position fermé.

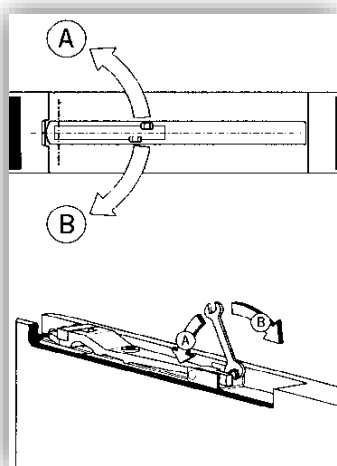
Figure 6 – Explication de la pose du vantail

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

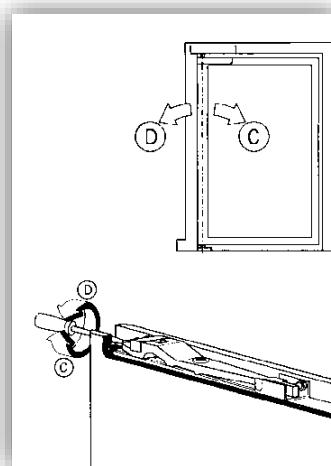
c. Réglage des jeux de fonctionnement

Localisation	Jeu autorisé (mm)
Verticalement côté pivots	6 ± 1
Verticalement au plan de joint de fermeture (joint intumescent à lèvres)	8 ± 1
Verticalement à la jonction des vantaux (joint intumescent à lèvres)	8 ± 1
En traverse haute	3 ± 1
Au seuil	7 ± 1

Tableau 6 - Jeux de fonctionnement autorisés suivant la localisation



Régler l'alignement des vantaux à l'aide des écrous A et B et serrer la vis de blocage.



Régler les jeux latéraux en agissant sur la vis de réglage située en extrémité de la penture haute (réglage C ou D).

Figure 7 - Réglage des jeux de fonctionnement

d. Réglage de la vitesse de fermeture

Les pivots sont livrés pré-réglés en vitesse de fermeture moyenne. Pour modifier les réglages, procéder dans cet ordre :

- **VV LINTEAU** (Figure 9)
 - 180° à 15° : Vitesse de fermeture
 - 15° à 0° : Vitesse de fin de course
- **VV LINTEAU ASSERVI (AEM)** (Figure 8)
 - 180° à 0° : Vitesse de fermeture
 - 7° à 0° : Vitesse de fin de course

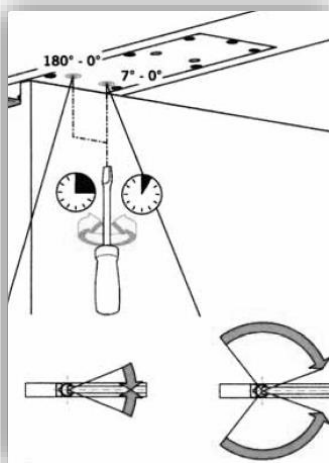


Figure 8 - Réglage de la course des pivots linteau asservis (AEM)

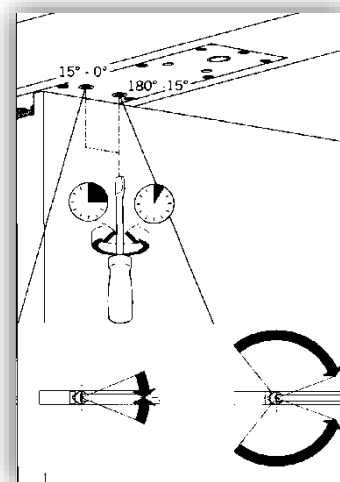


Figure 9 - Réglage de la course des pivots linteau

Des portes bien réglées doivent se fermer lentement et à vitesse constante jusqu'à la position fermée sans jamais dépasser cette position (pas d'oscillations jusqu'à la fermeture).

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

6. Mise en place de l'asservissement (pour pivots non asservis)

a. Pose du/des dispositif(s) de retenue électromagnétique déporté(s) (=ventouse(s) électromagnétique(s))

Rappel : vérifier que la tension d'alimentation de la ventouse électromagnétique (étiquette située sur le boîtier) est conforme à la tension disponible sur le chantier.

- Fixer la contreplaque fournie sur le vantail par 4 vis de 25 mm de longueur, en la positionnant suivant le tableau ci-dessous (la position en hauteur du dispositif est indifférente) :

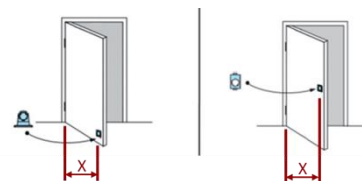
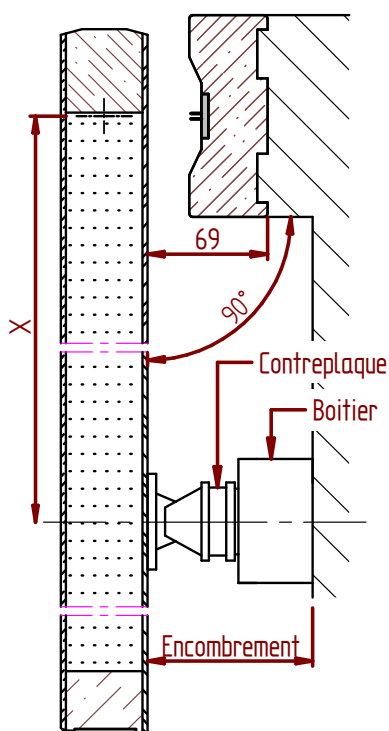


Figure 10 - Cas de pose des dispositifs

	Largeur du vantail (en mm)	de 430 à 529	de 530 à 1230
Ventouse 20 daN	Distance « X » (Figure 10) de l'axe de la contreplaque à l'axe de rotation du vantail (en mm)	350	450
Ventouse 40 daN		250	

Tableau 7 - Distance "X" à respecter

- Configurations disponibles et encombrement :



Boîtier	Utilisation	Alim.	Contre-plaque	Encombrement
Standard	Rupture	24V ou 48V	Articulée	95 mm
	Emission		Extra-plate	60 mm
Renforcé	Rupture		Articulée spécifique	116 mm
			Articulée	140 mm
Encastrable	Rupture		Extra-plate	105 mm
			Articulée	61 mm
			Extra-plate	26 mm

Tableau 8 - Configurations de ventouses disponibles

Figure 11 - Dispositif de retenue électromagnétique

- Visser la ou les ventouse(s) électromagnétique(s) à l'aide de vis adaptées sur le mur ou sur un support en vis à vis de la contreplaque.
- L'angle d'ouverture maximal du vantail (ou des vantaux) est le suivant selon les configurations (à condition que la cloison support présente un dégagement suffisant) :

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Asservissement	Angle d'ouverture maximal
Non-asservi	110 °
	120 °
	115 °
Asservi	100 °

b. Réglage des contacts de position de sécurité (option)

Les contacts de position de sécurité peuvent être directement incorporés au verrou électromagnétique ou fixés sur traverse bois. Leurs câblages correspondent à l'étiquette présente sur le câble principal.

Informations :

Grün = Vert

Weiss = Blanc

Braun = Brun

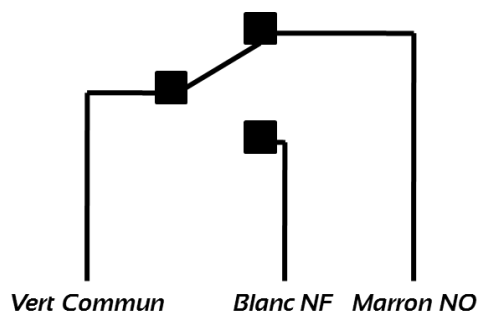


Figure 12 - Contact relâché : Porte non fermée

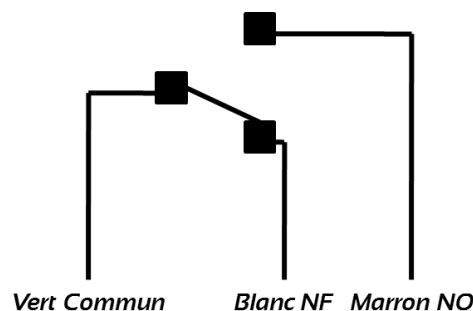


Figure 13 - Contact appuyé : Porte fermée

Réglage de la course de la bille :

- 1 – Dévisser les 2 vis de la platine du contact
- 2 – Visser (ou dévisser) la platine et son contre-écrou

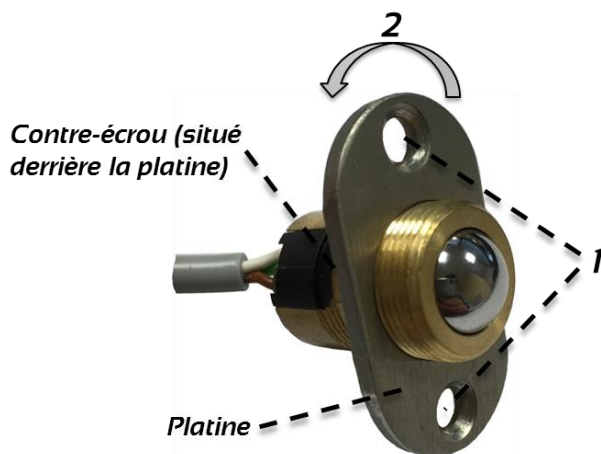


Figure 14 - Photo d'un contact de position de sécurité

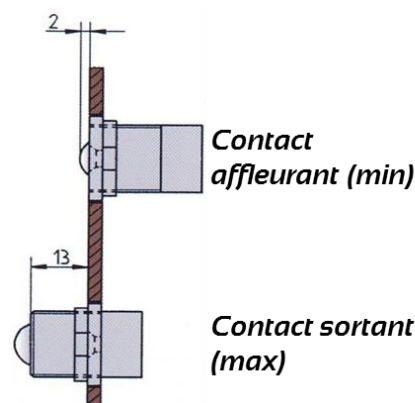


Figure 15 - Course du contact de position de sécurité



Attention : le non-respect de cette procédure entraîne un entremêlement des fils de connexion du capteur pouvant provoquer leur rupture.

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

7. Mise en place du boîtier de raccordement

Bloc-porte	Alimentation du chantier			
	Rupture		Emission	
	24 Vcc	48 Vcc	24 Vcc	48 Vcc
VV LINTEAU 601	BR02.03 ou BR02.04	BR02.03 ou BR02.04	BR02.04	BR02.04
VV LINTEAU 602	BR02.03 ou BR02.04	BR02.03 ou BR02.04	BR02.04	BR02.04
VV LINTEAU 601 AEM	BR02.03 ou BR02.04	BR02.03 ou BR02.04	NON CONFORME	
VV LINTEAU 602 AEM	BR02.03 ou BR02.04	BR02.03 ou BR02.04		

Tableau 9 - Boîtier de raccordement à respecter suivant le type de bloc-porte et l'alimentation

- **BR02.03** : Boîtier équipé d'un bouton de réarmement manuel si nécessaire sur chantier empêchant tout réarmement involontaire (conformément au paragraphe 59.7 de la norme NF S 61.937-2).
- **BR02.04** : Boîtier sans bouton de réarmement (système prévu en amont).

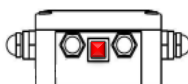


Figure 16 –BR02.03 avec bouton de réarmement au centre

* **Pour info** : Les pivots GRL 200 EMS asservis possèdent une carte bi-tension qui permet le passage en 24 ou 48volts.

8. Dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours

Le bloc-porte peut être équipé d'un dispositif de verrouillage électromagnétique pour issue de secours en option (conforme à l'article 14 de la norme NF S 61 937) ayant pour but de verrouiller les issues de secours tout en assurant l'évacuation par déverrouillage rapide et sûr.

Bloc-porte	Dispositif de verrouillage électromagnétique		
VV LINTEAU EI 301	EFF 351	DAE 3000-1	
VV LINTEAU EI 302	2 x EFF 351	DAE 4000-2 ou DAE 3000-2	GRS 623

Tableau 10 - Dispositif de verrouillage électromagnétique suivant le type de bloc-porte

Le raccordement électrique devra être réalisé conformément à la notice livrée dans le lot de quincaillerie par l'électricien.



Figure 17 - Dispositif de verrouillage électromagnétique DAE 4000-2 pour issue de secours

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

9. Tests et essais de fonctionnement selon NF S 61-937-2

Une fois le montage terminé, vérifier le fonctionnement de toutes les commandes en simulant une détection incendie.

Le bloc-porte et ses équipements doivent être installés en respectant les règles contenues dans la norme **NF S 61-937-2** qui concerne les systèmes de sécurité incendie (SSI) raccordés à des dispositifs actionnés de sécurité (DAS) dans le cas de porte battante à fermeture automatique.

Cette norme rappelle plusieurs exigences notamment :

- **§4** : La fonction à laquelle participent les portes battantes à fermeture automatique est le compartimentage.
- **§5** : La position de sécurité est la **position fermée** et la position d'attente est quelconque (normalement ouverte).
- **§7** : Le mode de fonctionnement autorisé est à énergie intrinsèque.
- **§8** : Obligation d'avoir un amortissement en fin de course.
- **§9.2.2** : la puissance consommée doit être inférieure à 3,5 Watts pour une tension de 24 ou de 48 Volts.
- **§9.4** : la commande manuelle qui permet aux portes d'être lâchées, doit être obtenue sous l'application d'un couple compris entre 40 Nm (si inférieur, vérifier l'alignement, la position et l'alimentation des ventouses) et 120 Nm (si supérieur, équiper le bloc-porte d'un organe de déclenchement à proximité et très accessible, 1m30 de hauteur maximum).
- **§9.5** : Le moment de fermeture sur l'ensemble de la course doit répondre aux valeurs définies dans le tableau ci-dessous :

Largeur du vantail (mm)	Moment de fermeture			
	Entre 0° et 4°		Entre 88° et 92°	Tout autre angle d'ouverture
	N.m - min	N.m - max	N.m - min	N.m - min
≤ 950	18	< 26	6	4
951 à 1100	26	< 37	9	6
1101 à 1250	37	< 54	12	8

Tableau 11 - Moment de fermeture suivant l'angle de fermeture et la largeur du vantail

- **§9.6** : Dans le cas d'un bloc-porte à simple action avec ou sans blocage par verrouillage en position de sécurité, disposant d'un modèle prévu pour continuer à servir d'issue de secours après fermeture, le moment d'ouverture doit être inférieur ou égal au moment indiqué dans le tableau ci-dessous :

Largeur du vantail (mm)	Couple maximal d'ouverture (Nm)
≤ 950	51
951 à 1100	66
1101 à 1250	88

Tableau 12 - Couple maximal d'ouverture suivant la largeur du vantail

- **§9.9** : Après déclenchement ou après ouverture (lors du passage d'une personne par exemple), la vitesse angulaire de fermeture de la porte ne doit pas excéder les 10 degrés par seconde. Dans tous les cas la fermeture complète doit être obtenue en moins de 30 secondes, à compter du début de la réception de l'ordre de télécommande ou du déclenchement de l'auto-commande et quel que soit l'angle d'ouverture auquel elle a été libérée.

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

- **§9.11** : La porte doit satisfaire aux exigences de la présente norme après avoir subi des essais d'endurance comprenant **25 cycles d'ouverture et de fermeture**. Chaque cycle est déclenché en appliquant un moment de fermeture au maximum égal à 120 Nm. Si la fermeture n'est pas obtenue, on agit sur l'organe de déclenchement (non fourni).

Exemple : Une porte ouverte à 90° doit avoir un temps de fermeture compris entre 9 et 30 secondes.

Les opérations d'exploitation, d'entretien et de maintenance des blocs-portes à fermeture automatique doivent être réalisées conformément à la norme **NF S 61-933**.

Les opérations de contrôle, de maintenance et d'entretien doivent être réalisées tous les ans. Utiliser la fiche de contrôle du bloc-porte disponible en annexe pour s'assurer de la conformité de celui-ci.

L'article 10 de l'arrêté du 20 avril 2017 fixant les dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées stipule que l'effort nécessaire pour ouvrir la porte doit être inférieur ou égal à 50 N (équivalent à un effort de poussée de 5 kg).

Dans le cas où la totalité des valeurs précédentes n'ont pas été respectées, vérifier que le montage a été totalement réalisé suivant cette notice.

10. Garanties

Nos garanties correspondent aux garanties légales, elles sont détaillées dans notre livret de garantie disponible sur simple demande auprès de nos services commerciaux.

Dans le cas du non-respect de cette notice ou des normes en vigueur lors de la pose ou de l'utilisation d'un bloc-porte provoquant quelconques dommages, JH Industries se dégage de toutes responsabilités.

NOTICE DE POSE - Bloc-porte DAS 1 vantail / 2 vantaux

Annexe : Fiche de contrôle du Bloc-Porte

Conformément à l'article §15 de la norme NF S 61-932, le menuisier poseur réalise, préalablement à la réception technique, l'ensemble des essais fonctionnels et doit remplir cette fiche de contrôle. Cette fiche sera fournie au coordinateur SSI et intégrée au dossier d'identité



PORTES RESISTANT AU FEU EN BOIS

Contrôle	Constat	
	Accepté	Refusé
Intégrité du DAS		
Absence d'obstacle à la fermeture		
Etat général du support		
Fixation des éléments constitutifs		
Fermeture du DAS suite à une action manuelle à partir de toutes les commandes		
Fermeture du Bloc-porte DAS suite à un ordre de télécommande		
Fonctionnement du dispositif d'anti-réarmement involontaire (si équipé)		
Mesure du temps de fermeture ≤ 30 secondes à compter de la réception de l'ordre de télécommande sur le bornier du DAS		
Mesure de la vitesse de fermeture ≤ 10° par seconde		

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....